

## Evolutions VERSION 8.0

Mise en production le 31 janvier 2023

### Espace Médecin Libéral

#### Gérer la délégation de droits à un personnel de cabinet ou à un confrère

**Vous pouvez permettre à un autre professionnel de vous assister dans la gestion de vos dossiers ViaTrajectoire.**

Depuis la page « **Mes délégations** » vous pouvez habilitier :

- 1 un professionnel (secrétaire, assistant médical, infirmier(e)...) qui vous accompagne au quotidien
- 2 un confrère médecin qui peut vous remplacer dans la gestion de vos dossiers

VIRGINIE MEDECIN RPPS0003401  
ext-fanny.durand@chu-lyon.fr

CONSULTER LA LISTE DES PATIENTS CRÉER UN DOSSIER MON COMPTE **MES DÉLÉGATIONS** DOCUMENTATION AIDE

> Accueil > Gérer mes délégations

#### Gérer mes délégations

Assistant(s) habilité(s) à gérer mes dossiers

Vous pouvez autoriser un professionnel à vous assister dans la gestion de vos dossiers ViaTrajectoire en cliquant sur le bouton "Ajouter une délégation de droits".  
**Votre assistant(e) doit obligatoirement être muni(e) d'une carte CPx (CPS/CPE/CPA) pour utiliser le logiciel.**  
 Pour commander une carte CPx, utilisez le service [TOPS](#) proposé par l'Agence du Numérique en Santé (ANS).

Nom	Prénom	Adresse mail	Utilisateur de ViaTrajectoire	Droits	Début de droits	Fin de droits
Vous n'avez aucun assistant habilité à gérer vos dossiers.						

Afficher l'historique Ajouter une délégation de droits

---

Médecin(s) habilité(s) à gérer mes dossiers

Nom	Prénom	Utilisateur de ViaTrajectoire	Début de délégation	Fin de délégation
Vous n'avez aucun médecin habilité à gérer vos dossiers.				

Afficher l'historique Ajouter une délégation de droits

## 1 Ajouter une délégation à un personnel de cabinet

Le professionnel à qui vous souhaitez confier la gestion de vos dossiers ViaTrajectoire doit **obligatoirement être muni d'une carte CPx (CPS/CPE/CPA)** pour utiliser le logiciel.

Pour commander une carte CPx, utilisez le service TOPS proposé par l'Agence du Numérique en Santé (ANS).

1. Depuis « **Assistant(s) habilité(s) à gérer mes dossiers** », cliquez sur « **Ajouter une délégation de droits** » :

CONSULTER LA LISTE DES PATIENTS CRÉER UN DOSSIER MON COMPTE MES DÉLÉGATIONS DOCUMENTATION AIDE

> Accueil > Gérer mes délégations

### Gérer mes délégations

**Assistant(s) habilité(s) à gérer mes dossiers**

Vous pouvez autoriser un professionnel à vous assister dans la gestion de vos dossiers ViaTrajectoire en cliquant sur le bouton "Ajouter une délégation de droits".

Votre assistant(e) doit obligatoirement être muni(e) d'une carte CPx (CPS/CPE/CPA) pour utiliser le logiciel.

Pour commander une carte CPx, utilisez le service [TOPS](#) proposé par l'Agence du Numérique en Santé (ANS).

Nom	Prénom	Adresse mail	Utilisateur de ViaTrajectoire	Droits	Début de droits	Fin de droits
Vous n'avez aucun assistant habilité à gérer vos dossiers.						

Afficher l'historique

Ajouter une délégation de droits

2. Paramétrer la délégation de droits :

Ajouter une délégation de droits Fermer x

Pour habilitier un professionnel à vous assister dans la gestion de vos dossiers ViaTrajectoire, veuillez renseigner les informations suivantes et cliquer sur le bouton "Ajouter". Un mail permettant de valider la délégation de droits sera alors envoyé à l'adresse mail renseignée.

Nom\* INFERMIERE 1

Prénom\* ALINE

Email\* inf.aline@camedical.fr

Choisissez les droits que vous souhaitez accorder à votre assistant(e) :

Droits\* 2

- Accéder aux dossiers Ecriture
- Accéder aux données médicales Ecriture
- Accéder aux données d'autonomie Ecriture

Délégation des droits valide du 24/01/2023 au 24/01/2025 6 mois 1 an 2 ans 5 ans 3

Ajouter Annuler 4

- 1 Identifiez le professionnel concerné
- 2 Choisissez les **droits d'accès** que vous souhaitez lui accorder sur les dossiers ViaTrajectoire de vos patients
- 3 Définissez la **période** durant laquelle il pourra accéder à vos dossiers
- 4 Cliquez sur « **Ajouter** »

3. Le professionnel concerné recevra ensuite **un mail pour finaliser la création de la délégation** : il sera invité à se **connecter à ViaTrajectoire avec sa carte CPx**

*Nota : à la première connexion, le professionnel devra choisir un mot de passe et indiquer sa profession, puis lire et accepter la charte d'utilisation ViaTrajectoire.*

## 2 Ajouter une délégation à un confrère

1. Depuis « **Médecins(s) habilité(s) à gérer mes dossiers** », cliquez sur « **Ajouter une délégation de droits** ».
2. Recherchez votre confrère dans l'**annuaire national** (source Agence du Numérique en santé) en renseignant son nom (et éventuellement son code postal) puis cliquez sur « **Rechercher** ».
3. Une fois le médecin repéré, cliquez sur « **Sélectionner** »

The screenshot shows a web form titled "Ajouter une délégation de droits" with a "Fermer x" button in the top right. A red asterisk indicates a required field: "\* Vous devez renseigner au moins le nom, prénom ou le code postal." The form has three input fields: "Nom" (containing "MEDCAB0045775"), "Prénom", and "Code postal". A blue "Rechercher" button is at the bottom. On the right, a search result for "MEDCAB0045775 LEON" is displayed, including the address "CHT FICTIF 10 RUE DE PARIS 75009 PARIS" and "DOCTEUR MEDCAB CABINET MEDICAL MEDCAB 17 RUE DE PARIS 75009 PARIS". A blue "Sélectionner" button is next to the name.

4. Paramétrez la délégation de droits en renseignant la **période de validité**, puis cliquez sur « **Ajouter** » :

The screenshot shows the same form as above, but now with the "Prénom" field filled with "LEON". The "Valide du" field contains "24/01/2023" and the "au" field contains "23/02/2023", both with calendar icons. A blue "Ajouter" button is at the bottom.

*Nota : la délégation de droits entre médecins donne à votre confrère les mêmes droits que vous sur vos dossiers ViaTrajectoire, pendant la période définie.*

**Important : vous pouvez modifier ou supprimer à tout moment une délégation de droits depuis la page « MES DELEGATIONS ».**